



République française
Département de la Moselle
COMMUNE DE BERLING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 06 novembre 2023

Membres en exercice :
8

Date de la convocation: 31/10/2023

Présents : 8

L'an deux mille vingt-trois et le six novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Ernest HAMM

Votants: 8

Présents : Ernest HAMM, Frédéric RICHERT, Grégory MOTSCH, Franck LOUTRE, Pierre ELLMANN, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Pour: 8

Absents excusés représentés:

Contre: 0

Absents excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Fanny HAESSIG

Délibération n° 2023_11_06

Objet: Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, et après avoir délibéré.

Décide de ne pas proposer, sur le territoire de sa commune, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages annexes

Le conseil municipal est en faveur de la zone d'accélération des énergies renouvelables, en tenant compte de son évolution.

Le conseil donne un avis favorable à la non proposition de zone. Dans la mesure où l'aménagement foncier est en cours, nous nous efforcerons de proposer une zone d'aménagement. Étant donné que la commune n'a pas de site à proposer.

Le Maire sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public peuvent désormais déposer leurs recours par voie dématérialisée via l'application Télérecours depuis le site <http://www.telerecours.fr/>.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture et publication sur le site internet de la Commune le 09 novembre 2023

Ont signé

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Berling le 09 novembre 2023

Le Maire, Ernest HAMM

Le secrétaire de séance, Fanny HAESSIG

